



L'USEP développe et intègre les notions de sécurité passive et de sécurité active tant sur le plan physique qu'affectif.

La **sécurité passive** consiste à proposer des pratiques dans les meilleures conditions de sécurité. Ce sont les précautions et dispositions prises, avant et pendant la rencontre sportive, préalablement à la mise en action physique pour sécuriser la pratique de l'activité physique de chaque enfant.

Quelques précautions à prendre, en amont de la rencontre, afin que celle-ci soit respectueuse de la santé et de la capacité à agir de chaque participant.

REPÈRES SANTÉ

[Pratiquer une APS quand il fait chaud](#)

REPÈRES SANTÉ

[Faire pratiquer l'enfant en surpoids](#)

REPÈRES SANTÉ

[Goûter OU en-cas?](#)

PRATIQUES INCLUSIVES

[Démarche et outils d'adaptations](#)

[Fiche navette](#)

Le principe de **sécurité active** est de rendre l'enfant **acteur de sa propre sécurité, pour le préparer à sa vie de futur citoyen**. Ce sont les comportements acquis des enfants qui rendront sûre la pratique des activités physiques et sportives. Loin d'éviter toutes les prises de risque, il s'agit d'apprendre à l'enfant à se connaître, à connaître ses possibilités et à savoir s'équiper en fonction d'une activité.

En apprenant à mesurer les risques qu'il encourt, l'enfant adopte un comportement sécuritaire pour lui (savoir modérer son engagement, préserver son potentiel physique,...) et pour les autres (conseiller, aider...). La sécurité active impose à l'enseignant/éducateur/animateur une réflexion pédagogique et une vigilance active.

Les enfants acquièrent des compétences, ils apprennent à identifier les facteurs de risque pour être capables à tout moment d'ajuster leur action en fonction de leurs capacités, du milieu, et des facteurs extérieurs (partenaires, matériel...)



[Je suis accompagnateur](#)

Avant la rencontre,

- Sécuriser l'espace
Il est préférable d'utiliser un espace clos, peu utilisé par des promeneurs, chiens, cyclistes, ...
- Baliser les points sensibles et envisager le placement d'adultes si nécessaire
- Prévoir un dispositif sécurisé : matériel adapté, présence d'adultes, ...
- Prévoir des situations adaptées aux ressources de l'enfant
- Proposer des situations de réussite, de progrès
- Anticiper la participation de chaque enfant quelque soit sa singularité (cf Fiche Adaptations) tant sur le plan physique qu'affectif.

Pendant la rencontre

- Faire respecter les règles de sécurité, de fonctionnement
- Impliquer les enfants dans la prise en compte de la sécurité, la leur et celle des autres
- Veiller à la sécurité affective des pratiquants : utilisation de la règlette (Cf fiche)
- Recueillir le ressenti des enfants : échanges

Après la rencontre

- Débaliser / Ôter tous les repères
- Vérifier qu'il ne reste aucun objet issu de la manifestation